



DECLARATION DE LA FSU LOIRE CDEN DU 3 novembre 2015

La dotation de 39 postes dans le 1^{er} degré à cette rentrée, dans un contexte démographique stable a permis d'améliorer le taux d'encadrement dans des écoles passées en REP et REP+. L'effort devra être poursuivi l'an prochain pour que toutes les écoles de l'éducation prioritaire puissent bénéficier du dispositif plus de maîtres que de classes sans impacter les écoles hors éducation prioritaire. Trop d'école, majoritairement des maternelles fonctionnent avec des classes chargées (85 écoles sur 530 soit 16% travaillent avec plus de 26 élèves par classe).

La scolarisation des moins de trois ans augmente à nouveau même si on reste très loin de la scolarisation massive de ces enfants par le passé, pour mémoire près de 4000 scolarisés il y a 10 ans, 1358 aujourd'hui.

Pour autant, les conditions d'enseignement restent difficiles. Aujourd'hui, l'école se doit d'être inclusive. Les enfants à besoins éducatifs particuliers fréquentent massivement l'école ordinaire. Beaucoup d'entre eux ont besoin de soins or, les services tels que les CMPP n'ont pas été développés pour accompagner ces inclusions généralisées. Au contraire, l'éducation nationale a désinvesti ces services (fermeture des postes de SESSAD, des postes de rééducateurs dans les CMPP). C'est 18 mois d'attente au CMPP de Firminy ou de St Etienne pour avoir le premier rendez-vous.

Le secteur privé ne fait pas mieux puisque le délai pour avoir un suivi en orthophonie est de l'ordre d'une année.

Les réseaux d'aide aux enfants en difficultés qui peuvent prévenir la difficulté scolaire sont loin de pouvoir couvrir tout le territoire et répondre à tous les besoins. Il en va de même pour les enfants non francophones.

Les enseignants doivent se débrouiller seuls face à ces difficultés diverses qui se côtoient dans leurs classes et les équipes se retrouvent parfois dans des situations totalement ingérables qui amènent parfois à des déscolarisations partielles, tout le contraire de ce qui est recherché. L'école ne peut pas tout, pas toute seule. Il est urgent que les décideurs de ce département prennent ce problème à bras le corps pour que la belle idée de l'école inclusive ne tourne pas au fiasco.

Le public scolaire a changé, les programmes scolaires changent. Les enseignants ont besoin d'une formation continuée conséquente pour suivre le mouvement. Mais pour ça, il faut des moyens permettant les remplacements des maîtres car la formation, le soir, après une journée de classe, devant son ordinateur, c'est un emplâtre sur une jambe de bois. Il ne suffit pas de mettre en ligne des ressources numériques pour que tout soit réglé comme le pense notre ministre qui présente par clip vidéo aux enseignants le 2 novembre, tout ce qu'elle attend des enseignants pour la journée du 5 novembre contre le harcèlement.

U.